



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 110418

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la question de la fiscalité des entreprises. Alors que la majorité fait de nombreuses annonces et prépare des réformes fiscales, il lui rappelle qu'à l'occasion de l'élection présidentielle de 2007, le candidat de la majorité avait promis « que les entreprises qui investissent et qui créent des emplois payent moins d'impôts sur les bénéfices que celles qui désinvestissent et qui délocalisent [...], que les allègements de charges soient supprimés pour les entreprises qui font des profits et qui n'augmentent jamais les salaires car ce n'est pas à l'État de compenser la rigueur salariale ». Une fois élu, la proposition de moduler la fiscalité des entreprises en fonction de leur politique d'investissement n'a jamais été mise en oeuvre ni même proposée, malgré nombre de discours sur ce thème au coeur de la crise. Aussi lui demande-t-il pourquoi le Gouvernement continue à faire de nouvelles propositions alors qu'il n'a pas été en mesure de mettre en oeuvre ce qui avait été promis en 2007.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110418

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2011, page 5958

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)